

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 9 (1876)

**Bibliographie:** Revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mais nous y marchons. Les *Prophètes* de M. Reuss contribueront à nous faire avancer dans cette direction. H. VUILLEUMIER.

Lausanne.

---

## PHILOSOPHIE

---

### DE L'AUTORITÉ OU LA PHILOSOPHIE DU PERSONNALISME <sup>1</sup>.

L'auteur se propose de rechercher le siège de l'autorité, spécialement de l'autorité en matière religieuse. Pour les uns elle réside dans l'église, pour les autres dans la Bible. Mais c'est là une vue erronée. L'église, dit-on, est infaillible, et cependant n'est-ce pas avec une raison faillible qu'il faut accepter ses enseignements? De même lorsque le missionnaire apporte l'Évangile aux païens, ne le leur présente-t-il pas pour qu'ils l'acceptent au moyen de leur raison? N'est-ce pas demander « à leur jugement limité et relatif d'accepter l'infini et l'absolu? » Le fait extérieur ne saurait donc être en lui-même une autorité. Cette autorité nous ne la trouverons pas davantage dans l'esprit, c'est-à-dire dans la raison ou dans l'opération mentale, mais uniquement dans la personnalité dont on invoque la raison dans le moi « qui n'est qu'une autre manière de nommer la conscience. » Tant qu'une chose paraît vraie à mon moi, c'est en vain qu'on essaiera de m'imposer la thèse contraire au nom de quelque autorité extérieure que ce soit. La valeur normative que j'accorderai dès lors à la Bible ne proviendra pas de telle parole de celle-ci, mais du fait qu'elle répond aux aspirations de mon moi, qu'elle satisfait les besoins de ma conscience. Cette autorité suprême du moi, l'auteur en indique les conséquences dans le domaine de l'art, auquel est laissée la création de l'idéal de chaque époque, et dans le domaine politique, où le droit des minorités doit être respecté par les majorités.

D. P.

---

## REVUES

### THEOLOGISCHE STUDIEN UND KRITIKEN.

Directeurs : MM. Riehm et Köstlin, à Halle. — *Année 1876.*

*Première livraison.*

KÖSTLIN. Les preuves de l'existence de Dieu. (2<sup>e</sup> article.)

ROTERMUND. D'Ephraïm à Golgatha.

<sup>1</sup> *De l'autorité ou la philosophie du personalisme*, par Dwight H. Olmstead. Broch. de 34 pag. in-8. 1874.

SCHUM. Un fragment d'une Itala illustrée trouvé à Quedlinbourg.

RÖSCH. Le roi Phoul.

*Bulletin et mélanges.*

*Deuxième livraison.*

GRIMM. De la nationalité des Galates de l'Asie Mineure.

OHL. L'usage (en vigueur dans l'église luthérienne) d'adresser à l'enfant, lors de son baptême, les trois questions traditionnelles :

(1) « Renonces-tu au diable? » (2) « Crois-tu en Dieu le Père, etc. »

(3) « Veux-tu être baptisé? » peut-il se justifier ?

NÖSGEN. Le plan du troisième évangéliste.

MÖNCKEBERG. De la crédibilité de la parole de Luther à Worms : *Hier steh' ich*, etc.

ALOÏS MULLER. Exemplaire autographe des *Loci communes* de Melanchthon en langue allemande. (A la bibliothèque d'Olmütz.)

*Bulletin et mélanges.*

*Troisième livraison.*

RÖSCH. Les mythes islamiques sur Jésus.

HERM. SCHMIDT. Les principes moraux qui sont en présence dans la lutte actuelle entre la manière biblique et la manière moderne d'envisager le monde.

LECHLER, à Leipzig. La conversion des Germains à Christ, dans son développement historique.

STRACK. Les manuscrits hébreux à Saint-Petersbourg.

SEIDEMANN. Quelques pièces inédites relatives à l'histoire de la réformation en Allemagne.

Ad. HARNACK, à Leipzig. Sur Hébreux IX, 3, 4.

*Bulletin.*

*Quatrième livraison.*

SMEND. Du développement de la religion israélite que présupposent les prophètes du VIII<sup>e</sup> siècle.

FÖRSTER. Pour servir à l'histoire de Boniface.

JACOBI. Les deux épîtres de Clément de Rome.

SEIDEMANN. Pièces relatives à l'histoire de la réformation.

*Bulletin.*

---

## FAITS DIVERS

---

SOCIÉTÉ DE LA HAYE POUR LA DÉFENSE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE. SESSION D'AUTOMNE 1876.

Le comité directeur, dans la session du 18 septembre 1876 et jours suivants, a prononcé sur trois mémoires en allemand traitant la question :

*Sur quelles bases et avec quel succès a-t-on tenté jusqu'ici l'union des diverses communions chrétiennes? Quel est le résultat qu'il est permis d'en attendre pour l'avenir?*

Le premier mémoire (épigraphe : σπουδάζοντες κ. τ. λ, Eph. IV, 3) tout en attestant beaucoup d'application et de lectures, ne laissait pas d'être inadmissible. La forme manquait absolument d'attrait. Le texte et les annotations se trouvaient mêlés. Une triste monotonie se répétait dans des détails sans fin. L'auteur, d'ailleurs, ne s'était pas borné à son sujet. Au lieu de décrire pragmatiquement l'histoire de l'union des communions chrétiennes, il s'était appliqué à signaler jusqu'aux démêlés dogmatiques et ecclésiastiques les plus indifférents et à raconter les efforts innombrables destinés à les résoudre. Il en résulte que la question principale était ensevelie sous les détails. L'histoire des hérésies était au reste très défectueuse par l'absence de pragmatisme et par la classification confuse des détails. Enfin, la seconde partie de la question était traitée d'une manière tout à fait insuffisante. La justesse de quelques réflexions ne pouvait compenser l'absence totale de vues sur l'ensemble.

Le second mémoire (épigraphe : και γενήσεται μία ποιμνῆ, εἷς ποιμήν, Jean X, 16), quoique supérieur au précédent, avait de grands défauts. Le style était tour à tour sec et ampoulé. La première partie, au lieu de supposer l'histoire des origines des divisions qui règnent dans l'église chrétienne, en donnait une exposition si étendue que le sujet semblait entièrement être perdu de vue. Il en résultait que l'union des communions chrétiennes n'occupait qu'un tiers de cette partie du mémoire. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ne fût ni exacte ni complète. La seconde partie n'était pas, comme elle aurait dû l'être, établie sur la première et formait un corps à part. La description des efforts faits pour amener l'union offrait des détails intéressants. Mais les développements n'étaient pas probants; ils étaient même, du moins en partie, superflus, puisqu'il est inutile de prouver que les communions chrétiennes ne sauraient s'unir aussi longtemps qu'elles tiennent invariablement à leur doctrine, à leur organisation et à leur culte. Le jugement des directeurs ne pouvait donc être que défavorable.

Celui qu'ils portèrent sur le troisième mémoire (épigraphe : *Die Glieder Christi müssen ihre gegenseitige Verwandschaft erkennen*, Bucer) a été tout à fait différent. Ils y ont reconnu le travail d'un homme de talent, qui avait bien saisi la question et l'avait traitée d'une manière complète. Quelques détails de la partie historique fournirent matière à des observations. Les vœux et les espérances que l'auteur exprime dans la seconde partie soulevèrent des scrupules et des doutes. L'idéal, la formation d'églises nationales, parut à la majorité des directeurs contraire aux leçons de l'histoire et préjudiciable tant au développement de la vie religieuse qu'à l'union des églises. Mais il est permis de supposer que l'auteur remédiera

aisément aux défauts de la première partie et apportera à la seconde les changements propres à éclaircir sa pensée et à prévenir tous les malentendus. Aussi les directeurs lui ont-ils décerné le prix. En ouvrant le billet, on trouva le nom de *Gottlieb Joss*, Pfarrer in Saanen (Gessenay), canton Bern, Schweiz.

La session précédente avait remis au concours la question relative au mouvement du *Vieux catholicisme*. (Voir *Revue*, 1876, pag. 477.)

La direction y ajoute les deux questions suivantes :

I. Considérant les influences très variées auxquelles la génération naissante de notre époque est exposée, la Société demande un *Manuel de pédagogie chrétienne, conçu dans un esprit scientifique et éclairci par les données de la pratique*.

II. Quelle influence l'*islamisme* a-t-il exercée et exerce-t-il encore sur la vie domestique, sociale et politique de ses adhérents? Et quel est le devoir qui en résulte pour les peuples chrétiens à l'égard de cette religion et de ses partisans?

La réponse à ces trois questions doit être rendue avant le 15 décembre 1877.

On reçoit jusqu'au 15 décembre 1876 des mémoires sur les *théories modernes relatives à la descendance de l'homme, sur le dogme de l'innocence et de la chute* et sur le *rapport qui existe entre la foi religieuse des peuples et la manière dont ils traitent leurs morts*. (Voir *Revue* 1875, pag. 637.)

Le prix accordé à chaque mémoire couronné est de 400 florins de Hollande (800 fr. environ.) S'ils le préfèrent, les lauréats peuvent recevoir la médaille en or, dont la valeur s'élève à 250 florins avec 150 florins en argent, ou bien la médaille en argent avec un complément de 385 florins.

Chaque mémoire couronné est inséré dans les œuvres de la Société et publié. L'attribution d'une partie du prix ne se fait pas sans le consentement de l'auteur. Elle n'est pas inséparable de l'insertion du mémoire dans les œuvres de la Société. Pour être admis au concours, les mémoires doivent être écrits *distinctement* en hollandais, en latin, en français ou en allemand (caractères romains). A moins qu'elle ne nuise au sujet, la *concision* est recommandée.

Les auteurs n'indiqueront pas leur nom, mais ils joindront à leurs mémoires non signés, et se terminant par une devise, un billet *cacheté* qui portera extérieurement la même devise et renfermera intérieurement le nom et le domicile de l'auteur. Ils enverront *franco* leurs mémoires au secrétaire de la Société, M. A. *Kuennen*, docteur en théologie et professeur à Leide. Il n'est pas permis aux auteurs de donner soit une édition nouvelle ou corrigée soit une traduction de leurs mémoires sans le consentement de la Société.

Tout mémoire qui n'est pas publié par la Société peut l'être par son auteur. Mais le manuscrit envoyé demeure la propriété de la Société, à moins que celle-ci ne le cède à l'auteur sur sa demande.